

AR Prefecture

006-210600540-20211019-1122021-DE
Reçu le 21/10/2021
Publié le 21/10/2021

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 112/2021

OBJET : EDUCATION : Participation financière Ecole Romain KNECHT séjour classe découverte à Peira-Cava

L'an deux mille vingt et un, le 19 du mois d'octobre à 15h00, le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Sophie ESPOSITO/Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/Martine DUNOYER DE SEGONZAC/Bouabdallah LAFTAS/ Xavier JARJANETTE/ Sandrine GUGLIELMINO/ Stephen VIALE/ Philippe JANIN/Véronique MINISCLOUX/ Maëva THOMMERET

ABSENTS REPRESENTES : Thierry VISSIAN par Martine DUNOYER DE SEGONZAC, Vanessa BEAUJAUD par Romain BIANCHI, Jean QUENCEZ par Serge DIGANI, Sabrina DIVRY par Alexandra RUSSO, Kathy NICOLAS par Philippe MINEUR, Françoise DAMILANO par Christine DUCORDIER/Stephen VIALE par Sandrine GUGLIELMINO

ABSENTE : Gracienne DODAIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Madame Sophie ESPOSITO, adjointe à l'éducation, présente la demande d'aide financière sollicitée par Madame Sylvie LIGOUSA, enseignante de l'école Romain KNECHT concernant l'organisation d'une classe découverte du milieu montagnard à Peira-Cava pour la classe de CE2 du 9 mai au 13 mai 2022, soit cinq jours.

La subvention sollicitée auprès de la Commune est de 11,50 euros par jour et par enfant pour cinq jours pour un prévisionnel de 23 enfants soit un total de 1322.5 euros.

Le financement sera revu en fonction du nombre de participants.

Oui l'exposé de Madame Sophie ESPOSITO adjointe, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'allouer la somme de 11.50 euros par jour et par enfant pour cinq jours pour l'organisation d'un séjour en classe découverte du milieu montagnard à Peira-Cava pour un prévisionnel de 23 enfants, soit la somme de 1322.50 euros qui sera réajustée en fonction des effectifs.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 19 Votants : 26 Absent : 1 Absents représentés : 7 Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré à Drap, le 19 octobre 2021

Le Maire, Robert NARDELLI

Date de publication : 19/10/2021
Date d'envoi à la Préfecture : 20/10/2021

